

Justificatif généré le 03/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

03/05/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=291206>

N° d'annonce :

604363

## IMMO AMONT

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 123.443.960 €

**Siège social** : 24 rue Auguste Chabrières 75015 PARIS

529 232 662 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 30/04/2022, l'associé unique a constaté la réalisation du projet de fusion par absorption des sociétés suivantes :

**SCI DE LA RIBIERE** Société Civile Immobilière au capital de 1 600 euros sise Boulevard Fernand Faissole 04240 ANNOT 326 114 618 R.C.S. MANOSQUE

**MAGALON** Société Civile au capital de 6.000 euros sise Boulevard Fernand Faissole – 04240 ANNOT 341 042 364 R.C.S. MANOSQUE

Les sociétés absorbées ont été, de ce fait, dissoutes de plein droit sans qu'il y ait lieu de procéder à aucune opération de liquidation ; la société absorbante prenant à sa charge l'intégralité des opérations actives et passives de chacune des sociétés absorbées.

La société absorbante étant propriétaire depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion de la totalité des titres émis par chacune de la société absorbée, la fusion n'entraîne pas d'augmentation de capital.

Les actifs apportés se sont élevés à 1.728.759 euros pour un passif pris en charge de 1.083.564 euros. Le mali de fusion s'est élevé à -639.894 euros.

L'article 7 des Statuts relatif aux apports a été modifié en conséquence.

Le Président

# Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeGLGBZbd**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGLGBZbd>

